

La crise grecque, ce qu'il faut savoir

Pendant 5 ans, l'Union européenne a fait de la Grèce un laboratoire du nouvel ordre néolibéral qu'elle entend généraliser : attaques en règle des droits sociaux, casse des services publics, privatisations, suppressions des conventions collectives ...

Les politiques d'austérité dans ce pays ont amené une profonde crise humanitaire et une régression sociale sans précédent. Les programmes d'ajustement déjà imposés par les institutions de la troïka (Fonds Monétaire International, Banque Centrale Européenne et Commission européenne) devaient permettre d'apporter une solution à la crise de la dette. Au lieu de cela, le ratio dette sur PIB a empiré. Il en résulte que la dette est insoutenable. Une restructuration de la dette devrait pourtant faire partie de la solution.

Le constat est alarmant : le Produit Intérieur Brut du pays a chuté de 25 %, 40 % des hôpitaux et des centaines d'écoles ont été fermés, le taux de mortalité infantile a augmenté de 40 % en quatre ans. Durant ces quatre ans, les salaires ont chuté de près de 30 %, 45 % pour les pensions. Le taux de chômage dépasse les 26 % et l'endettement du pays s'est envolé de plus de 50 %, atteignant 175 % de son PIB.

Les Grecs se sont fortement prononcés contre ces politiques d'austérité par des grèves générales, l'organisation de réseaux de solidarité et lors des élections du 25 janvier 2015 en élisant un gouvernement sur un programme anti-austérité.

En réponse à la difficile situation de la Grèce depuis 2008, l'Union européenne ne propose actuellement qu'un nouveau train de mesures visant à diminuer les dépenses publiques mais qui conduirait la Grèce à une situation encore plus dramatique.

Le paiement de cette dette est insoutenable ⁽¹⁾. Elle n'a pas été souscrite dans l'intérêt de la population mais dans celui des banques. La Grèce a besoin d'une large annulation de sa dette afin de pouvoir pratiquer une politique budgétaire basée sur des impôts équitables et des dépenses et des investissements publics.

Inutile de dire qu'une telle décision aurait des implications politiques, sociales et économiques majeures pour la Grèce et que cela exigerait des négociations difficiles entre le gouvernement grec actuel et ses créanciers. Cela pourrait même impliquer une action unilatérale de la Grèce sous forme d'un défaut de paiement, dans la mesure où les créanciers devront supporter des pertes significatives.

L'alternative serait la continuation des politiques d'austérité pendant encore plusieurs décades : en poursuivant la politique actuelle, la dette ne repasserait sous le seuil de 60 % du PIB que dans 26 ans. Cette solution est clairement intenable pour un régime démocratique !

Le gouvernement grec a donc de redoutables décisions à prendre. Sa décision de demander l'avis de la population par référendum sur les nouvelles mesures d'austérité exigées par la « Troïka » atteste de son souci de démocratie.

Étant donné l'état actuel de l'économie et de la société grecques, la CGT appelle les dirigeants politiques à sortir des politiques punitives actuelles et à prendre des décisions fondées sur les intérêts des travailleurs et des citoyens en Europe.

⁽¹⁾ Une étude réalisée par Costas Lapavitsas et Daniel Munevar et publiée en mai 2014 rappelle que les conditions de remboursement des dettes contraignent la Grèce à pratiquer une politique budgétaire extrêmement restrictive, basée notamment sur une forte réduction des dépenses et des investissements publics. Alors que la Grèce est en pleine dépression, elle se trouve ainsi dans l'incapacité d'adopter des politiques dont le besoin est pourtant urgent pour stimuler la demande, faciliter la croissance et réduire le chômage. L'option préconisée par cette étude consiste en une annulation de la dette grecque : cela dégagerait 10 milliards d'euros par an qui seraient disponibles pour l'investissement public, les augmentations de salaires et de pensions et les dépenses sociales. Cette solution permettrait d'atteindre la stabilité budgétaire plus facilement tout en permettant une expansion budgétaire : les déficits publics pourraient raisonnablement être maintenus au-dessous de 3 % du PIB, contribuant ainsi à stabiliser le ratio dette/PIB.

(étude disponible en anglais dans son intégralité [sur notre site internet](#))